

PÉTITION POUR UNE PRIME D'ACTIVITÉ ÉQUITABLE POUR TOUS ET TOUTES

Dimanche 25 Octobre 2020

Monsieur le Ministre des solidarités et de la santé, Madame la Ministre du Travail, Monsieur le Ministre de l'économie et des finances,

La Prime d'Activité doit être revue afin que cette Prime ne soit plus une Prime TOTALEMENT INJUSTE. A ce jour deux personnes à revenu trimestriel et situation sociale identiques disposent de droits à la Prime d'Activité très différents selon la régularité ou la variabilité de leurs revenus, mois par mois.

Les intérimaires, vacataires, saisonniers, (...) ne choisissent pas d'avoir des revenus irréguliers. C'est le marché du travail, et sa flexibilité qui le leur impose.

Nous dénonçons une atteinte au principe d'égalité de La République Française : pour exemple, aujourd'hui en France, deux personnes célibataires qui gagnent 1200 € par trimestre, disposent chacune d'un droit au RSA socle d'un montant de 97 €, quand pour ce qui concerne la Prime d'Activité le montant mensuel peut varier de 58 € à 243 € !

Cette différence est inacceptable !

En quoi la personne qui gagne 1200 € sur un seul des trois mois peut-elle être considérée comme moins 'active' que celle qui gagne 400 € chaque mois ? Nous vous demandons, Madame, Messieurs Les Ministres de mettre fin à cette scandaleuse injustice, indigne de notre République Française aux valeurs premières de Liberté, Égalité, et Fraternité.

Si deux personnes ont gagné la même somme sur trois mois, elles doivent disposer des mêmes droits.

Il suffirait pour ce faire, (précision technique) dans le calcul de chaque Prime d'Activité Intermédiaire d'appliquer à chaque fois le principe étape 1- étape 2, que le résultat de l'étape 2 soit positif, négatif ou nul, afin de rendre toutes les personnes égales en droits.

Merci d'avance. Cordialement.

Des citoyen.ne.s attaché.e.s au Principe d'Égalité

Pétition Soutenue par AC !

(Chiffres de la pétition réactualisés après le 1er avril 2020)